

L'URBANISME

BILAN DES CONSTRUCTIONS POUR 1986

- Constructions sur terrains particuliers.....	2	permis
- Constructions sur lotissements :		
. "Domaine de la hêtraie"	18	"
. "Le verger de Fléville"	5	"
. "Fleurychamp"	2	"
. "Le Petit Chanot"	1	"
. "Le Bas des noyers"	1	"

Nous constatons que les acquéreurs de pavillons sont de plus en plus pressés. Hélas, cette précipitation amène parfois aux nouveaux habitants de notre commune, certains désenchantements. Nous rappelons aux futurs propriétaires que nous sommes toujours prêts à communiquer les renseignements indispensables à la bonne marche de leur projet.

Pour 1986, aucun lotissement nouveau n'a été programmé. Mais nous sommes en possession d'un projet d'Est Construction qui devrait voir le jour au printemps de cette année : "Les Allées de Fléville". Situé sur un terrain classé en zone 1 NA au plan d'occupation des sols, ce lotissement d'une superficie de 12.314 m² comprendra 17 lots en bordure de pavillons à l'Est de la rue des Tilleuls, l'accès s'effectuant par le chemin du Devoir.

Nous souhaitons qu'il n'y ait pas d'autre projet pour 1987, car avec la troisième tranche du "domaine de la Hêtraie", nous arrivons à notre objectif de 30 pavillons l'an.

Z. A. C. CENTRE VILLE

L'aménagement de la zone située derrière la Mairie, d'une superficie d'environ 1 Ha 50 (équipements scolaires et Mairie compris) sera réalisé sous la forme d'une Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C.) Communale.

Le projet est entré dans sa phase pré-opérationnelle et le dossier de Z.A.C. est en cours d'élaboration par SOLOREM. Les différents hommes de l'Art (Architecte - Bureau d'études - Géomètre - Géologue) retenus se sont mis au travail et dès le mois de mars prochain, différentes esquisses d'aménagement proposées par l'Architecte Urbaniste de l'opération seront exposées en Mairie à l'ensemble de la population Flévilloise. Les dates précises seront communiquées par affichage et voie de presse. Ces esquisses seront expliquées et commentées et les remarques notifiées dans un cahier ouvert à cet effet. A la suite de cette enquête, nous ferons la synthèse et le projet définitif sera exécuté.

En tout état de cause, vu les différentes étapes restant encore à franchir, ce projet ne pourra raisonnablement entrer dans sa phase opérationnelle qu'en 1988.

La Commission de l'Urbanisme

VOS ESCALIERS SUR MESURES!
 Aménagements de cuisines
 Fenêtres et portes (devis gratuit)

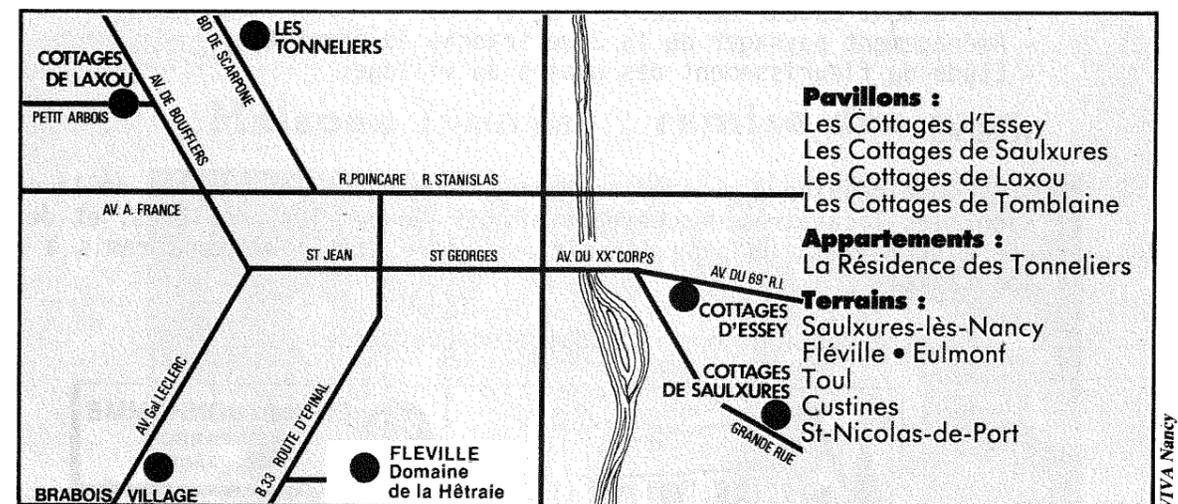


menuiserie Ducret
 FLEVILLE-devant-Nancy
 Tél. 83.54.66.09

MAISONS APPARTEMENTS TERRAINS : LE CHOIX EST-CONSTRUCTION

A NANCY et dans ses environs, Est-Construction conçoit et réalise des programmes aux goûts et aux besoins de chacun. Pavillons agréables et bien agencés, avec garage et jardin, profitant toujours d'un remarquable environnement.

Appartements calmes et fonctionnels dans de petits immeubles à l'architecture élégante en centre ville. Terrains à bâtir, viabilisés, dans le calme de la banlieue verte.



EST-CONSTRUCTION

108, rue Stanislas (angle rue de Serre) 54000 Nancy
 Tél. 83.37.32.26

Des idées neuves pour habiter

L'ENVIRONNEMENT

Décembre, c'est le mois des bilans et celui des projets pour l'année à venir.

La Commission d'environnement se réunira dans les premières semaines de 87 afin d'établir les futurs aménagements au niveau des espaces verts. Avec la multiplication du nombre de ces espaces, un surcroît de travail pour notre personnel va limiter un peu le nombre des réalisations nouvelles, et nos ambitions pour 1987 seront d'améliorer ce qui existe.

REALISATIONS 86 :

Une grande partie des programmes prévus est achevée :

- Mur parking-école Orée du Bois qui sera planté dès le printemps.
- Muret le long des tennis
- Espaces verts route de Ludres (emplacement d'un futur blason fleuri) et entrée du Lotissement du Jard
- Plantations (plus de 200 arbres et arbustes plantés)
- Fleurs (notre production s'est accrue grâce à notre service technique - espaces verts) : plus d'un millier de pensées et myosotis mis en terre cet automne
- Bancs (deux bancs implantés à l'Orée du Bois et deux bancs en pierre au village.
- L'achat de 8 poubelles pour les écoles et arrêt de bus pour plus de propreté.
- A cela, il convient d'ajouter la réalisation des plantations des espaces verts des Hauts de Fléville par l'entreprise Pauchard qui devait se terminer par la mise en place des bancs et tables pique-nique en Janvier.

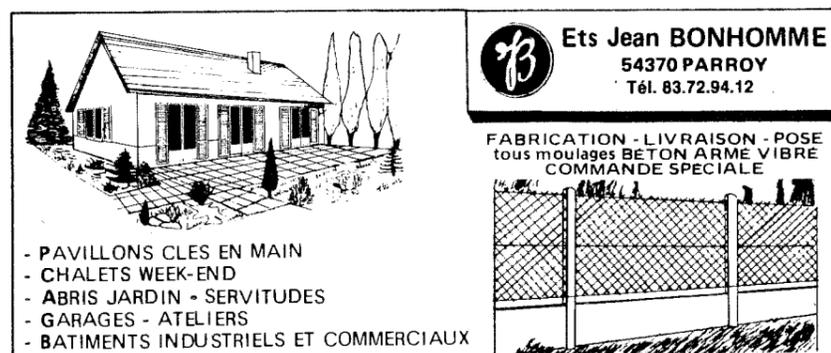
PROJETS 87

- La priorité des projets devrait être la restauration des fontaines du village, si le budget le permet.
- Implantation de nouveaux bacs à fleurs.
- Aménagement autour des écoles du Centre.
- Aménagement paysager de la 2ème tranche du cimetière.
- Etude du fleurissement des usoirs au village.

VERGERS

Une réunion a eu lieu en Mairie réunissant les membres de la commission, les locataires des vergers afin d'évoquer les problèmes, et de faire une mise à jour. Un plan définitif va être établi et sera remis à chaque locataire.

Cette réunion sera reconduite chaque année.



Ets Jean BONHOMME
54370 PARROY
Tél. 83.72.94.12

FABRICATION - LIVRAISON - POSE
tous moulages BETON ARME VIBRE
COMMANDE SPECIALE

- PAVILLONS CLES EN MAIN
- CHALETS WEEK-END
- ABRIS JARDIN - SERVITUDES
- GARAGES - ATELIERS
- BATIMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

MAISONS FLEURIES

Lors d'une sympathique réunion dans la salle de la Mairie, en présence de Monsieur le Maire et des membres du Conseil Municipal, les lauréats du concours des maisons fleuries ont été récompensés. De superbes coupes ont été remises aux primés et chaque encouragement reçut un petit cadeau.

Pour l'année 87, le classement du concours des maisons fleuries fera apparaître un classement pour l'ensemble de la Commune par catégorie comme pour le concours départemental dans les catégories suivantes :

- 1ère catégorie : Maison avec jardin
- 2ème catégorie : Décor floral installé sur la voie publique
- 3ème catégorie : Balcon ou terrasse sans jardin
- 4ème catégorie : Fenêtres ou murs
- 5ème catégorie : Immeuble collectif - édifice public
- 6ème catégorie : Hôtels, cafés, magasins, etc...

le premier de chaque catégorie sera présenté au concours départemental.

SUGGESTIONS

. Vous avez des idées pouvant améliorer notre environnement.

Vous avez des suggestions à faire concernant l'aménagement des espaces verts, le fleurissement.

- Vous désirez participer à l'amélioration de votre cadre de vie.

Alors n'hésitez pas à nous en faire part.

La Commission de l'environnement

Maisons fleuries : remise des prix



Les Lauréats

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUE DE LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE NANCY

ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

MISE EN PLACE D'UN SERVICE DE GARDE A DOMICILE

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Nancy a mis en place, à compter du 1er Juillet 1986, un service au profit de ses assurés sociaux visant à financer des heures de garde à domicile.

Cette action permet aux personnes, jeunes ou âgées, handicapées ou malades, de rester à leur domicile dans l'hypothèse où la personne exerçant habituellement la garde se trouve indisponible durant une période de courte durée. Ceci permet d'éviter certaines hospitalisations non justifiées sur le plan strictement médical.

Quelles sont les formalités à accomplir :

Ce système étant destiné à pallier l'absence momentanée de la personne assurant habituellement la garde du malade, aucun certificat médical justificatif n'est nécessaire à l'appui de la demande.

La personne, ou la famille peut s'adresser :

- . soit au service social de secteur
- . soit au Secrétariat spécialisé de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Nancy - Service A.S.S. - C. & T. - Poste 239 ou 234.

Ces services sont compétents pour fournir toutes explications sur le type, la durée des interventions, ainsi que sur la participation financière éventuelle à la charge de la famille.

L'intervention de la garde personnalisée à domicile peut venir en complément d'un service d'auxiliaire de vie, de soins infirmiers ou d'aide ménagère.

N'HESITEZ PAS A VOUS RENSEIGNER SUR CETTE NOUVELLE PRESTATION EXTRA-LEGALE



Ets BRUNELLI

Diplômé de l'École Supérieure de Couverture d'Angers

COUVERTURE EN TOUS GENRES

ZINC
TUILES
ARDOISES
CUIVRE

PLOMBERIE SANITAIRE SPÉCIALISTE COUVERTURE

4, rue du Stade
MALZÉVILLE

Tél. 83.21.32.26



TRAVAUX AGRICOLES ET PUBLICS

Travaux connexes au remembrement
Voirie rurale et forestière
Création ou curage d'étangs et fosses
Défrichement et remise en culture
Abattage et dessouchage d'arbres
Débroussaillage - Fauchage - Élagage
Forages horizontaux

54170 BULLIGNY
83.43.50.22 jonctions multiples

CHAULASSEL

agent servicemaster



21, place des Vosges
54000 NANCY
☎ 83.32.29.21

Tous revêtements de sol et murs,
moquettes - Entretien

Plantes vertes et fleuries
Plantes à massifs et à balcons



HORTICULTEUR

LUPCOURT
54210 SAINT-NICOLAS-DE-PORT
Tél. 83.48.48.01

LE 3ème AGE A FLEVILLE

ACTIVITES DE L'ANNEE 1986

- Le 22 Mars :
45 personnes avaient répondu à l'invitation de la Municipalité pour le goûter.
- Le 12 Mai :
Le voyage organisé par le Club du 3ème Age avait réuni 34 personnes pour la visite de Grand, Domrémy, Vaucouleurs.
- Le 2 Septembre :
C'est pour aller à Mulhouse que nos anciens se sont retrouvés. Voyage organisé avec le concours de la Municipalité.
- Le 10 Décembre :
Voyage à Strasbourg pour visiter les "petits marchés de Noël" avec la section des anciens combattants de FLÉVILLE-LANEUVEVILLE.

REPAS DE NOËL

Dimanche 14 Décembre, nos anciens se sont retrouvés pour le traditionnel repas de Noël où 54 participants avaient répondu à l'invitation de la Municipalité.

Après l'allocution de Monsieur le Maire qui souhaita la bienvenue aux participants, le repas s'est déroulé dans une ambiance gaie et détendue.

Nos anciens n'ont pas été oubliés par Monsieur LE BRASSEUR, Maire et Madame ; ils offrirent un joli parapluie à chacun d'eux. Le Centre Communal d'Action Sociale pour sa part a offert une Orchidée aux dames. Les messieurs, quant à eux, se sont vus remettre un coffret de vin offert par CASTELVIN.

Un orchestre entraîna nos anciens sur la piste, lesquels se réjouissent de retrouver les chansons de leur jeunesse.

Etaiement également présents pour cette journée, Monsieur PARIZOT, Président du Club du 3ème Age - Monsieur HENQUEL, Adjoint aux Affaires Sociales - Monsieur BOULANGER, Adjoint aux Relations Publiques - Monsieur CASSIN - Madame KOKOT - Madame COLLIN, Conseillers Municipaux.

Un grand merci aux jeunes filles de service.

Une chaude ambiance amicale régna tout au long de cette journée.

La Commission du 3ème Age



sellerie automobile

SIÈGES BUREAUX ET COLLECTIVITÉS

j.-p. colin

20, rue du Docteur-Liébaux
54000 NANCY
Téléphone : 83.35.38.76



**BOULANGERIE
PATISSERIE**

Philippe Tilla

40, rue de Nancy
54380 FLAVIGNY-
SUR-MOSELLE
Tél. 83.26.70.77



LES ECOLES

EFFECTIFS ACTUELS

FLEVILLE CENTRE

- Ecole Maternelle : 89 élèves répartis dans 3 classes.
- Ecole Primaire Jules Renard : 113 élèves répartis dans 5 classes.

OREE DU BOIS

- Ecole Maternelle : 49 élèves répartis dans 2 classes
- Ecole Primaire : 50 élèves répartis dans 3 classes

PREVISIONS 1987-88

Les prévisions sont établies en fonction des départs en 6ème et des admissions en C.P.

FLEVILLE CENTRE

- Ecole Maternelle : 96 élèves
- Ecole Primaire : 130 élèves

Ces évaluations ne tiennent pas compte des lotissements en cours. (Une enquête sera effectuée auprès des futurs résidents).

OREE DU BOIS

- Ecole Maternelle : Effectif sensiblement identique à celui de cette année.
- Ecole primaire : 56 élèves (chiffre annoncé par Mme la Directrice)

La Mairie sera consultée par la Commission Paritaire Départementale (Académie) pour la fermeture éventuelle d'une classe.

OBSERVATION SUR LES EFFECTIFS

Etant donné l'éventuelle suppression d'une classe primaire à l'Orée du Bois, le poste d'enseignant pourrait faire l'objet d'un transfert à Jules Renard. En tout état de cause l'augmentation des effectifs tant en Primaire qu'en maternelle fera l'objet d'une concertation Enseignants-Parents-Elus

SECURITE AUX ABORDS DES ECOLES

A L'ECOLE JULES RENARD

Devant le danger croissant que représente le virage de la rue du Château (C.D. 71) dû essentiellement au non respect de la limitation de vitesse et au stationnement anarchique des voitures des parents venant conduire ou récupérer leurs enfants, il est demandé une extrême vigilance et de bien vouloir stationner dans la rue des Tilleuls où le demi-tour est facile puisque cette rue fait une boucle. Le problème de sécurité est à l'étude du Conseil Municipal.

A PROPOS DE LA CANTINE

Un questionnaire émanant des Comités de Parents F.C.P.E. et P.E.E.P. dont le but est de recenser les enfants susceptibles de fréquenter la cantine et la garde périscolaire a été transmis à la commission Relations Publiques pour insertion dans le présent bulletin Municipal, laquelle Commission a jugé souhaitable de soumettre ce questionnaire au Conseil Municipal.

Voici la réponse envoyée aux Comités parents suite à l'examen du conseil Municipal.

"Le conseil Municipal a examiné, lors de sa séance du Mercredi 17 décembre 1986, votre projet de questionnaire nominatif concernant la cantine scolaire.

Bien que n'étant pas, dans le principe, opposé à la diffusion de ce questionnaire, le Conseil Municipal après en avoir débattu a conclu qu'il était prématuré de diffuser une telle enquête, car des éléments, particulièrement d'ordre financier, manquent encore.

D'autre part, le Conseil Municipal souhaiterait apporter quelques adaptations rédactionnelles.

En définitive, le Conseil Municipal considère qu'il ne pourra approfondir ce sujet tant que le budget primitif 1987 n'aura pas été élaboré".

La Commission Scolaire

ELECTIONS DES COMITES DE PARENTS

- Ecole Primaire Jules renard FLEVILLE centre

	Titulaires	Suppléant
F.C.P.E.	M. Michel POIRSON	M. Georges CREUSAT
P.E.E.P.	Mme M.-France PADOX Mme Danièle CLAUDON Mme Louissette BOYER Mme M.-Odile DEMARET	Mme Andrée HUSSON Mme Béatrice GEORGE Mme Ellen MICHEL M. Bruno MANET

- Ecole Maternelle FLEVILLE centre

F.C.P.E.	Mme Josette TROMBINI	Mme Catherine DAKAS
P.E.E.P.	Mme Ellen MICHEL Mme Louissette BOYER	Mme Annie DOMIAR Mme M.-José DUCRET

- Ecole Primaire de l'OREE DU BOIS

F.C.P.E.	M. Jean ENEL Mme A.-Marie MARIN	Mme Nadia DUCHET M. Jacques FRANCAIS
P.E.E.P.	M. Régis WOLF	M. J.-Paul HOUSELLE

- Ecole Maternelle de l'OREE DU BOIS

F.C.P.E.	Mme A.-Marie LALOUX Mme Nadia DUCHET	Mme M.-Annick MORNIROLI
----------	---	-------------------------

Comité de Parents : P.E.E.P.

EFFECTIFS DE L'ECOLE MATERNELLE DE FLEVILLE-VILLAGE NECESSITE D'UN QUATRIEME POSTE

A la rentrée 1984 :	67 enfants	3 postes d'institutrices
A la rentrée 1985 :	80 enfants	3 postes d'institutrices
A la rentrée 1986 :	90 enfants	3 postes d'institutrices

Prévisions pour la rentrée 1987 : 96 enfants. Toujours 3 postes ?

Les normes de l'Inspection Académique autorisent jusqu'à 35 enfants par classe.

Compte tenu de l'exiguïté des préfabriqués qui abritent nos enfants, nous demandons l'ouverture d'une quatrième classe pour la rentrée 1987. (Espace disponible actuellement en salle : 1,20 m² par enfant - mobilier compris). Un préfabriqué sera libéré par les primaires et pourrait être utilisé.

La scolarité des petits 2-5 ans réclame, pour être efficace, des conditions optimales :

- Espace suffisant où l'enfant pourra, à l'aide de jeux adaptés, se repérer dans l'espace (droite-gauche ; haut-bas), phase obligatoire pour permettre une bonne acquisition de la lecture et de l'écriture.

- Nombre inférieur à 30 par classe afin que l'institutrice ait plus de temps à consacrer à chaque enfant.

- Le tout favorisant une atmosphère détendue et ne créant pas un surcroît de fatigue, une agressivité des enfants, parfois un refus de l'école.

Nous avons écrit une lettre en ce sens à la Mairie puisque l'ouverture d'une classe nécessite, en premier lieu, l'accord des élus locaux. Nous envoyons aussi une lettre à l'Inspection Académique.

L'année passée une cinquième classe a été ouverte à l'école primaire Jules Renard, grâce à la volonté de tous, Directeur d'école, Mairie, Parents.

ABORD DES ECOLES AU VILLAGE

Les travaux concernant la nouvelle école ont créé quelques perturbations (chemins boueux ; non utilisation du parking).

Monsieur le Maire, lors du Conseil d'Ecole, nous a affirmé que tout serait remis en état dans les plus brefs délais.

En attendant, et pour après, nous demandons à tous d'être attentifs aux sorties d'école : chez l'enfant les accidents sont la première cause de mortalité. C'est à nous d'anticiper les réactions imprévisibles et parfois dangereuses de l'enfant.

PROJET DE CANTINE-GARDERIE - OU EN EST-ON ?

Un deuxième questionnaire, est en cours d'élaboration. Il sera nominatif et avec des indications de coûts.

C'est d'après les réponses et le nombre d'enfants susceptibles de fréquenter la cantine que le projet définitif pourra être élaboré. La décision finale restera aux élus locaux.

Une assemblée générale aura lieu le 20 janvier 1987 afin de créer une association loi de 1901 dont les buts seront la mise en route et sans doute la gestion de la cantine. Des statuts seront votés, un bureau élu.

Venez nombreux, c'est la volonté des parents intéressés qui permettra la réalisation du projet, en collaboration avec la Mairie.

AUX ECOLES DE L'OREE DU BOIS

Les abords des écoles ont été réaménagés et embellis. Les chauffages de la primaire et de la maternelle ont dû être entièrement refaits car les tuyaux, sous le vide sanitaire, étaient pourris.

Mais le problème principal reste le risque de suppression d'un poste à l'école primaire : si le nombre d'élèves descend en-dessous de 50 le maintien d'une troisième classe ne pourra plus être argumenté, ce qui nécessitera 3 cours pour une même classe.

DIVERS

Les élections des représentants de parents d'élèves ont montré une bonne participation (en moyenne 60-65 %). L'intérêt que nous portons à l'école de nos enfants favorise la bonne scolarité de ceux-ci, par le dialogue qui s'instaure avec les instituteurs, la municipalité et parce que l'enfant se sent valorisé par notre intérêt à son école, à ce qu'il fait.

Continuez à nous faire part de vos réflexions, de vos problèmes.

La mairie a fait l'achat d'une photocopieuse pour les quatre écoles, ce qui facilite le travail des maîtres.

Nous souhaitons à tous une année 1987 pleine de dynamisme pour faire face à nos problèmes communs et personnels.

Pour le bureau
Chantal MANET
Présidente PEEP

Adresse de l'association : 14 rue des Tillèuls
Tél. 83.54.72.61

Comité de Parents : F.C.P.E.

Dur, dur, l'automne.

Dur, dur la rentrée et le premier trimestre de cette année scolaire 86/87 pour l'école publique.

- Tout d'abord, le jour de la rentrée, une circulaire ministérielle interdisant, sous peine de sanction disciplinaire toute diffusion par les enseignants des propositions de contrat d'assurance (notamment la MAE/AEP). Ce sont les parents d'élèves FCPE qui ont pris en charge la distribution et la collecte des documents.

Résultat, des enfants non assurés ou mal assurés car les assurances familiales prennent rarement en charge les préjudices subis par l'enfant lui-même en limitant l'étendue de leur garantie à la responsabilité civile et aux préjudices causés aux autres enfants.

- Ensuite, ce fut le projet de budget de l'éducation Nationale pour 1987 avec la suppression de 4.500 postes dont 1.200 dans les écoles et 2.000 dans les collèges. Ce qui nous cause des craintes précises sur le maintien des 3 postes d'enseignant à l'Ecole Primaire de l'Orée du Bois, sur l'ouverture d'une 6ème classe à Jules Renard et d'une éventuelle 4ème classe à la Maternelle Centre.

- Dans la foulée, des tentatives de remise en cause de la notion de service public qui introduisent la concurrence entre les établissements par une désectorisation progressive de l'éducation.

En ce qui nous concerne, nous restons très attachés au principe que tout enfant doit être accueilli dans l'école la plus proche de son lieu de vie avec des dérogations liées au lieu de travail des parents et aux possibilités de garde de l'enfant.

- Enfin, les événements récents qui ont opposé le ministre de l'Education Nationale aux étudiants, aux lycéens et même aux collégiens, auxquels se sont joints les parents d'élèves, les enseignants et l'ensemble du monde ouvrier.

Heureusement, tout n'est pas sombre et si les grands problèmes et les préoccupations nationales ne nous laissent pas indifférents, au niveau local, nous avons des sujets de satisfaction.

- Dossier cantine et garde péri-scolaire : ça avance.

Une récente rencontre entre les associations de parents, les responsables de la Mairie et un représentant d'une société spécialisée dans la restauration scolaire que nous avons invité, a permis d'approfondir notre dossier et de lui donner un sérieux coup d'accélérateur en le révélant sérieux et crédible.

- Relations avec les élus municipaux ; ceux-ci vont se normaliser à travers la décision d'une rencontre trimestrielle entre les Directeurs d'Ecoles, les responsables des deux Associations et les élus de la Commission des Affaires Scolaires.

- Enfin, avec la fin du 1er trimestre scolaire, c'est la période des fêtes de fin d'année et j'en profite, au nom des responsables de notre Comité Local, des parents élus aux Conseils d'Ecoles, de tous les adhérents de la FCPE pour présenter à tous nos meilleurs vœux pour 1987, vœux de santé, de bonheur, de prospérité et de réussite, scolaire et professionnelle.

Pour le Comité Local F.C.P.E.
3, rue des Marronniers
Tél. : 83.54.63.88

Le Président
J. FRANCAIS

La manonchante de fléville



" Merci et ... à la revoillote "

Que l'on me permette d'user de cette tournure qui sent bon le terroir pour dire la gratitude de notre ensemble à toutes les personnes qui ont oeuvré pour régler les problèmes matériels liés à l'organisation du concert qui fut donné le 21 Novembre. C'était notre "petit premier" pour cette année, avec toutes les surprises qu'apporte un petit premier !

Dix jours après c'est à Houdemont que le groupe s'est produit ... Et quelques jours plus tard encore à la salle Poiriel à Nancy (où nous nous rendions avec la ferme intention de donner là encore le meilleur, ce que nous savons faire).

Prévus ou inattendus, ces concerts nous permettent de rôder notre répertoire, qui est en cours de renouvellement. Ils redonnent toujours un souffle nouveau.

Après les fêtes de fin d'année, il sera temps de penser à la rencontre, devenue maintenant traditionnelle, avec deux autres groupes à Nancy : c'est la soirée où "Les grands salons de l'Hôtel de Ville chantent". Suivra une prestation, devenue elle aussi quasiment habituelle, à Chavigny courant Février. Nous aurons ensuite le plaisir de retourner à Heillecourt puis à Chanteraine (banlieue d'Epinal) ... et le nouveau Festival de Chant Choral sera là.

Quelque chose me dit que l'on entendra parler de "La Manonchante", de Fléville en 1987.

1987 que je souhaite à notre fidèle public (et à celles et à ceux qui vont - à n'en pas douter - bientôt grossir ses rangs), une année paisible, gaie et chantante.

Pour le groupe,

Michel FRIOT

ET SE REALISA LA PROPHETIE

Dans le dernier bulletin, je vous exprimais mon souci de devoir abandonner faute de bénévoles les grandes manifestations. Cette année, la Saint Nicolas a encore eu chaud ! Sans l'aide de FUN, une radio libre, et de Mr CALVET qui prêta les véhicules et donna un sérieux coup de main, nous n'y serions pas arrivés. Les membres du comité qui ont travaillé sous la pluie, et défilé dans le froid ont payé un lourd tribut pour réaliser cette fête. Plusieurs, dès le lundi étaient couchés dont moi-même, faute d'un endroit couvert pour travailler.

Personne ne regrette, surtout à la vue des gens massés sur le parcours, tant dans FLEVILLE (il n'y en a jamais tant eu) qu'au succès obtenu à NANCY. Mais, comme on le dit souvent, à trop tirer sur l'élastique, on risque de se retrouver sans rien. C'est une foi grandissante que j'ai pour 87, les jeunes reviennent, l'association aura 10 ans, les choses devraient s'arranger.

HENRI CASSIN
Président de FLEVILLE LOISIRS

DES NOUVELLES DE NOS SECTIONS

JUDO : FRANCK tient le bon bout, voilà maintenant 3 mois qu'il a repris le club. Celui-ci a retrouvé son nombre d'adhérents, tous sont satisfaits. Un premier passage de grade a permis de mesurer le travail effectué. Bravo FRANCK.

CROSS : Notre traditionnel cross du mois de Mars est reporté à la rentrée avec notre sympathique animateur Roland BERQUE. Nous avons choisi une nouvelle date, afin de rééquilibrer le calendrier en évitant les manifestations de printemps qui se bousculent.
Alors rendez-vous à la rentrée : le 10 OCTOBRE 87.

SKI : La neige n'a pas encore fait son apparition, mais nous comptons bien refaire des sorties neige : SURVEILLEZ VOS BOITES AUX LETTRES.

FOOTBALL : En ce moment, c'est la trêve, les équipes en profitent pour se regonfler après un excellent parcours. Il faut voir dans le bon classement actuel, le travail effectué par les entraîneurs et les dirigeants. La fin des travaux dans les vestiaires contribuera, nous en sommes sûrs, à une bonne coordination de nos efforts.

FOOTBALL : CALENDRIER SENIORS ET VETERANS POUR MATCHES RETOURS

SENIORS A

15/03/87	FLEVILLE	- ESSEY
05/04/87	FLEVILLE	- PULNOY
26/04/87	FLEVILLE	- BRIN-SUR-SEILLE
17/05/87	FLEVILLE	- HOUEMONT

SENIORS B

29/03/87	FLEVILLE	- FC 2000 MAXEVILLE
12/04/87	FLEVILLE	- LEMAINVILLE
03/05/87	FLEVILLE	- DIARVILLE B
08/05/87	FLEVILLE B	- CERVILLE
24/05/87	FLEVILLE	- ANTILLAIS

VETERANS

15/03/87	FLEVILLE	- LA MADELEINE
05/04/87	FLEVILLE	- TANTONVILLE
26/04/87	FLEVILLE	- NEUVES MAISONS
17/05/87	FLEVILLE	- HEILLECOURT

INFORMATIQUE :

Quel dommage que du beau matériel serve si peu !

Après un départ en fanfare et une inauguration en grande pompe, il faut admettre que les flévillois ont moins bien accroché que nous l'aurions cru. Le départ de la commune de Monsieur JOUX n'a malheureusement pas arrangé les choses. Nous souhaitons que ce début d'année nous permette de bien redémarrer. Nos efforts associés aux vôtres feront certainement que nous réussirons.

Après ce rapide compte rendu, il ne nous reste qu'à vous présenter nos vœux et à vous dire que ma foi, ça ne marche pas si mal !



N'OUBLIEZ PAS CES DATES

VENDREDI 13 FEVRIER A 18 H 30 - ASSEMBLEE GENERALE

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunions toutes sections confondues avec les professeurs et les entraîneurs.

A l'occasion du 10ème anniversaire de l'association, un vin d'honneur sera servi à l'issue de la réunion.

SAMEDI 16 MAI 1987 A 21 H.

SALLE DES FETES DE LANEUVEVILLE

SOIREE DANSANTE ANIME

PAR CLAUDE MAXIME'S

Entrée 60 F. sur réservations

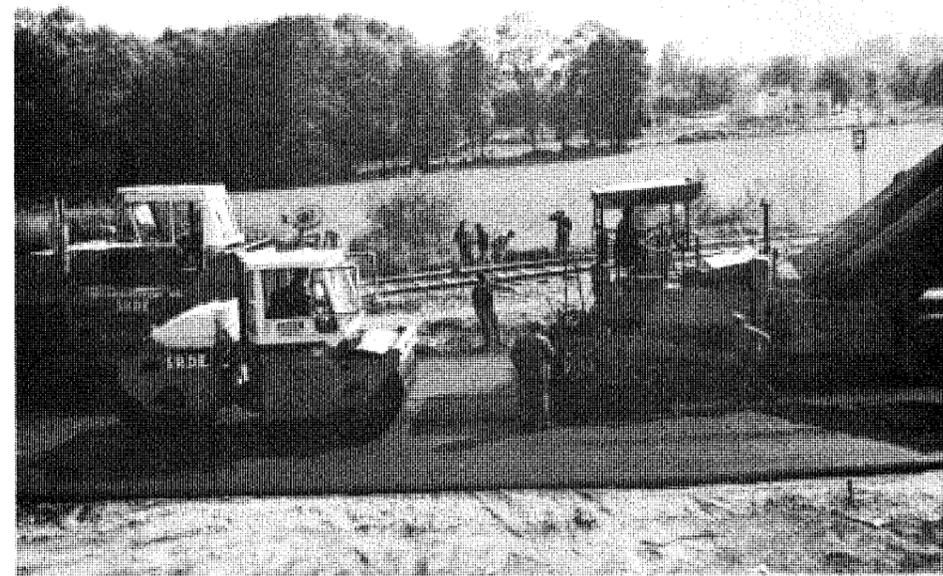


Le groupe d'enfants sous le préau de l'Ecole de l'Orée du Bois lors du Mercredi récréatif de Saint-Nicolas

S.R.D.E.

Chantiers mobiles de concassage
Travaux routiers - Carrières

Société
routière
et de
dragages
de l'Est



Siège social :
CHARMES-SUR-MOSELLE

CHAUSSURES

"ARBELL"

GALERIE MARCHANDE CORA
HOUEMONT
TEL. 83.56.16.39

*
Dans son nouveau cadre

**La mode à vos pieds
c'est l'ARBELL vie !**

Un personnel compétent à votre
service, pour vous Madame, Monsieur
et les enfants

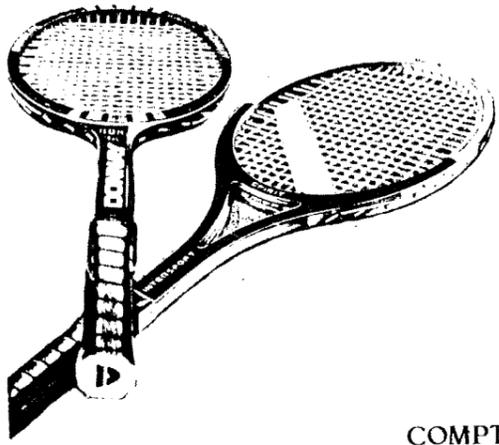
FALCHI ET CIE



FALCHI & CIE

PEINTURE
DÉCORATION
REVÊTEMENTS
DE SOLS
VITRERIE

29, route de Metz
54320 MAXEVILLE
83.36.56.37



TENNIS CLUB DE FLEVILLE

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 28/11/1986

Les membres du tennis Club de Fléville se sont réunis en Assemblée Générale à 20 h. 30 le 28 novembre 1986 au Mille-Club de l'Orée du Bois. Une feuille de présence a été établie à laquelle ont été annexés les pouvoirs des membres représentés et qui a été émargée par chaque membre présent. Les fonctions de président et de secrétaire de séance ont été assurées par le président et la secrétaire de l'association.

L'ordre du jour était le suivant :

- Rapport moral
- Rapport sportif (résultats en compétition)
- Rapport financier
- Elections au comité
- Questions diverses

RAPPORT MORAL

Le président B. LOUBINOUX a donné lecture de son rapport moral en abordant d'abord quelques points d'ordre général :

- Rappel des modifications récentes dans la composition du comité et du bureau.
- Rappel des statuts en ce qui concerne la constitution du comité et du bureau.
- Rappel du mode de fonctionnement du comité et des objectifs à atteindre tels qu'ils avaient été définis par le comité lors de sa réunion du 13/01/86.

Il a exprimé sa satisfaction sur la façon dont le club a fonctionné durant l'année.

Il a ensuite expliqué la façon dont s'est effectuée la passation de pouvoir entre l'ancien et le nouveau bureau, en décrivant en particulier les différents matériels qui appartiennent à l'association et qu'il a réceptionnés, et en précisant ce qu'il est advenu de ces derniers :

- Magnétoscope portable, caméra, poste de télévision couleur, petit matériel vidéo (placés en dépôt chez D. Milonet)
- Machine à écrire électrique (vendue)
- Lance-balles (mis à la disposition de l'école et des équipes pour l'entraînement compétition).

Le président a ensuite décrit, en les commentant, les différents points sur lesquels les efforts du comité ont porté durant l'année :

Resserrement des liens entre les sociétaires (pot amical, présentations des joueurs l'un à l'autre...).

Motivation des joueurs, incitation à participer à la compétition, en particulier pour les jeunes et pour les dames. Politique pour que tous les sociétaires jouent vraiment au tennis.

Ecole tennis pour les jeunes (très forte participation) (démarrage l'année qui vient d'une école pour adultes).

Relations avec la municipalité (elles sont excellentes).

Nombre de sociétaires (en augmentation).

Tournoi open (création en 86).

Mur d'entraînement et plateforme.

Restauration de deux courts et du matériel (un démoissage a été effectué par une entreprise, le matériel pour boucher les trous sur le sol a été acheté, les chaises, poteaux, ..., ont été repeints).

Le dossier concernant la construction de la salle de tennis a été ouvert et l'étude de faisabilité effectuée. La parole est maintenant à nos partenaires en particulier à la municipalité.

En conclusion à son rapport moral, le président a rappelé que les membres du comité sont des bénévoles qui ne retirent aucun avantage de leur fonction et qui font de leur mieux pour assurer la bonne marche du club ; il a tenu à dire toute l'importance d'une participation même minime de chaque sociétaire à la vie du club.

RAPPORT SPORTIF

Le président a énuméré ensuite les résultats obtenus par les différentes équipes ayant participé à la compétition en 1985-1986 :

HIVER - CHAMPIONNAT DE LORRAINE

<u>Dames</u>	1° sur 7 en division 4	Montée en division 3
<u>Messieurs</u>		
Equipe 1	3° sur 7 en division 4	Maintien
Equipe 2	5° sur 7 en division 5	Maintien

ETE - CHAMPIONNAT DE LORRAINE

<u>Dames</u>	4° sur 6 en division 4	Maintien
<u>Messieurs</u>		
Equipe 1	3° sur 6 en division 4	Maintien
Equipe 2	6° sur 6 en division 5	Descente en division 6

- CHALLENGE DE LA MOSELLE (équipes mixtes)

Equipe 1	2° sur 6 en division 1	Maintien
Equipe 2	3° sur 5 en division 1	Maintien

Le club a engagé en compétition pour l'année qui vient les équipes suivantes :

HIVER - CHAMPIONNAT DE LORRAINE 2 équipes dames, 2 équipes messieurs
- CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 2 équipes mixtes

ETE - CHAMPIONNAT DE LORRAINE 1 équipe dames, 3 équipes messieurs,
1 équipe minimes garçons
- CHALLENGE DE LA MOSELLE 1 équipe mixte

En ce qui concerne les classements individuels des membres du club, il y a lieu d'être très optimiste en attendant le verdict qui doit tomber sous peu. Il apparaît probable que beaucoup de joueurs vont voir leur classement s'améliorer, particulièrement nos jeunes de 3° série et ceux qui étaient aux portes de la 3° série.

Le bilan du tournoi open est très satisfaisant aussi bien sur le plan sportif que financier. Il a, de façon certaine, contribué à donner une bonne image de notre club et de notre village. Un problème se pose concernant sa reconduction l'année prochaine ; cela demande beaucoup de travail et de présence sur les courts et il est à craindre que la plupart d'entre nous ne puisse se libérer suffisamment. Il serait cependant dommage qu'il n'ait pas lieu et un appel pressant est lancé à tous pour sa réalisation.

RAPPORT FINANCIER

M. J.P. HOUSELLE, trésorier-adjoint, a ensuite présenté le bilan et le compte d'exploitation de la saison 85/86. De l'ensemble des comptes apparaît un excédent de gestion de 15.356 francs. Il va permettre de financer la construction du mur d'entraînement. (A ce sujet, lors d'une récente réunion en Mairie, la Municipalité a fait savoir qu'elle prenait finalement à sa charge le financement du mur, de façon à conserver la maîtrise totale de ce nouvel aménagement sportif). Celui-ci est principalement dû au bénéfice dégagé par le tournoi open de juin 86. L'assemblée a approuvé, à l'unanimité, les comptes et donné quitus aux trésoriers.

ELECTIONS

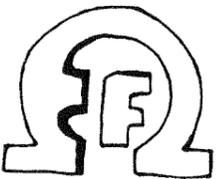
4 places de membre du comité étaient à pourvoir ; celles occupées précédemment par D. MILONET et A. LETELLIER (démissions), celles occupées par P. GEOURJON et R. MORAND (renouvellement statutaires). 4 candidatures ont été déposées. Chacun des candidats a été élu à l'unanimité moins 1 voix. Il s'agit de S. MILONET, L. BARBARO, P. GEOURJON, P. DIZENGREMEL (qui ne prendra sa fonction que dans 6 mois).

Aucune question n'étant posée, l'assemblée a approuvé alors la gestion faite par le comité.

Après remise des coupes aux vainqueurs du tournoi interne de septembre suivie du pot de l'amitié, la séance a été levée à 22 h. 30.

Le Comité

ASSOCIATION FAMILIALE



L'année 1986 qui se termine restera, pour toute l'équipe qui dirige l'Association Familiale de Fléville devant Nancy, l'année du renouveau.

Renouveau dans la continuité, serais-je tenté d'écrire. Et c'est sans doute ce que penseront les familles qui suivent de loin la vie de notre Association. Mais pour les enfants qui ont fréquenté les activités proposées tout au long de cette année, que de paysages nouveaux leur ont été proposés : ski en février et à Pâques dans la charmante vallée d'Abondance, aux portes de la Suisse, camp fixe d'été dans cette même vallée avec traversée du lac Léman et visite de pittoresques villages vaudois au son du cor des Alpes d'un truculent Suisse répondant au nom de Pierre Cochard... et enfin, pour les ados qui ont eu le courage de m'accompagner, randonnée à travers les grands glaciers de la vallée Suisse du Rhône, du col de la Furka au pied du Mont Blanc, sans oublier la terrible traversée du val de Bagnes (ce ne fut pas le bain, mais nous n'en étions pas loin). Tous en sont revenus la tête pleine de souvenirs et avec le désir d'y revenir. Le programme 1987 répondra largement à leur attente.

Ruche et centre aéré ont eu un succès sans précédent dû en grande partie à l'arrivée sur notre Commune de nouvelles familles. Cette affluence se retrouve dans les activités de période scolaire telles que la gymnastique féminine et surtout la danse où nous avons dû, à la rentrée, ouvrir un nouveau cours.

Les bourses aux vêtements d'été et d'hiver et les deux foires aux bonnes affaires ont elles aussi connu une fréquentation plus importante, ce dont nous ne pouvons que nous réjouir au même titre que les familles qui en ont bénéficié.



Avant le départ en camp de ski en Février dernier

A tous et toutes, je présente nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

Alain TALLEMENT
Président de l'A.F.F.

COMMUNIQUES

DE L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX

En France, il y a 40.000 aveugles et invalides de la vue, et environ 1.500.000 déficients visuels (dont 75 % de plus de 65 ans) qui ne voient pas assez, même avec des lunettes, pour lire sans aides techniques : loupe, longue vue, ou projecteur.

Par l'intermédiaire de ses BIBLIOTHEQUES SONORES, L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX, reconnue d'utilité publique en 1977, met gratuitement à la disposition de ces aveugles et malvoyants, des "AUDIOLIVRES", ouvrages enregistrés intégralement sur cassettes, à domicile, sur leur magnétophone, par des "DONNEURS DE VOIX" bénévoles.

A NANCY, la BIBLIOTHEQUE SONORE a été créée par le LIONS-CLUB de NANCY-COMMANDERIE au mois de Juin 1981.

Actuellement, grâce à une centaine de dévoués Donneurs de Voix, la BIBLIOTHEQUE SONORE peut mettre à disposition de ses 85 Auditeurs, aveugles ou n'ayant plus une vision suffisante pour lire, 800 livres enregistrés, représentant 5.500 cassettes, ou encore 8.300 heures de lecture.

Le rayon d'action de la BIBLIOTHEQUE SONORE s'étend à tout le Département de Meurthe et Moselle, et même au-delà, les Auditeurs bénéficiant de la franchise postale pour l'envoi et le retour des cassettes qui leur sont prêtées.

Vous qui possédez un magnétophone, et qui avez la chance de bien voir, ne pourriez-vous, chez vous, enregistrer quelques livres sur des cassettes fournies par l'Association, pour aider nos Auditeurs à retrouver les joies de la lecture ?

Ne pourriez-vous également faire savoir aux personnes de votre entourage, dont la mauvaise vue empêche de lire ces lignes, que la BIBLIOTHEQUE SONORE de NANCY, peut mettre les cassettes ainsi enregistrées à leur disposition ?

Pour tous renseignements, adressez-vous :

- Soit à la BIBLIOTHEQUE SONORE, 127 rue Gabriel Mouilleron à NANCY, où se tiennent les permanences les 2ème et 4ème samedis et le 3ème mardi du mois, de 15 à 17 heures,

- Soit au Président de l'Association, les autres jours,

Monsieur André GUILLAUME - 6 Rue du Frère Barry à HEILLECOURT
Tél. 83.55.24.69

DE LA MEDECINE PREVENTIVE

Le voeu de la Médecine préventive : QUE CHACUN PRENNE SA SANTE EN CHARGE!

"N'attendez pas d'être malade pour vous occuper de votre santé".

C'est à partir de ce constat simple qu'ont été créés les centres de médecine préventive. Il en existe cinq en Lorraine rattachés à "la maison-mère" de Nancy-Vandoeuvre qui fut créée en 1969 par l'Association Régionale pour le Progrès des Conditions de la Santé et de la Vie.

Les principes en étaient simples. Il s'agissait au moyen d'un examen de santé familial périodique de recueillir des informations sur l'état de santé de la population et de mener des recherches sur la promotion de la santé, notamment dans le domaine des techniques d'observations, de l'épidémiologie (étude des épidémies) ; et de la prévention expérimentale et d'entreprendre sur la base de ces recherches les actions nécessaires à l'amélioration de la santé.

Voilà pour les grands principes. Concrètement, la médecine préventive existe à Nancy, Verdun, Saint-Dizier, Longwy et Reims.

Son action d'information concerne actuellement notre commune et ses environs.

Contacts avec les familles

Des agents habilités sont actuellement en train de contacter les familles de toutes les communes concernées afin d'expliquer le pourquoi et le comment de la médecine préventive au service des familles.

Il faut savoir que la campagne en cours concerne toute la population d'assurés sociaux (les enfants à partir de 4 ans).

Chaque famille accepte ou refuse l'invitation qui lui sera adressée. La participation aux examens doit être une démarche volontaire.

Les responsables expliquent ainsi cette campagne en cours :

Examen de santé gratuit

"L'examen de santé qui est proposé est familial. Il est totalement pris en charge par votre organisme de Sécurité Sociale (donc gratuit) et vous pouvez en bénéficier tous les cinq ans.

Pourquoi un examen ? Parce qu'il est nécessaire de faire périodiquement le point sur son état de santé.

Pourquoi un examen de santé familial ? Parce que c'est pour une grande part dans le cadre de la famille que se créent les conditions de la santé : développement et éducation des enfants ; alimentation ; conditions de vie quotidiennes.

Cet examen aidera à prendre conscience des risques qui menacent votre santé et des chances que vous pouvez mettre en valeur pour l'améliorer.

L'examen de santé permettra aussi à votre médecin de mieux vous conseiller".

Deux demi-journées

Chaque famille, chaque personne passe au Centre deux demi-journées à deux semaines d'intervalle.

La première demi-journée permet d'obtenir un grand nombre d'informations.

Deux semaines plus tard, un médecin reçoit pour examiner et commenter les résultats de votre examen de santé : c'est la visite médicale de synthèse.

Pour plus de renseignements, s'adresser à Vandoeuvre-les-Nancy (54501) Cedex, 2, avenue du Doyen Jacques Parisot, B.P. 7 - Tél. 83.51.44.15.

carrelage - marbre - moquette

GEORGES CORBIER

Rég. Métiers 00216-7254

Lotissement "Les Pelles"

Tél. 83.48.50.79

54210 LUPCOURT

CHRONIQUE



A PROPOS DE L'ORÉE DU BOIS

D'aucuns se sont étonnés de voir changer le nom du plus important lotissement qui dans les dernières décennies a été créé à Fléville. De l'appellation administrative de ZAC (Zone d'Aménagement Concertée), l'on est passé à Fléville Nord qui fut la dénomination choisie, à l'insu du reste de la Commune, par le Préfet de M. & M. de l'époque, puis récemment à celle de "L'Orée du bois".

Le terme de ZAC ne signifie plus rien puisqu'il peut y avoir plusieurs zones de cette catégorie dans une Commune, ce qui pourrait bien être le cas de Fléville dans un proche avenir ; celui de l'orientation de telle ou telle parcelle est elle aussi tout autant erronée.

Fléville Nord pour le lotissement, Fléville Sud pour la zone industrielle sont des appellations dépassées puisque la partie d'un lotissement d'Heillecourt descend un peu sur le territoire de Fléville mais ne peut faire corps avec l'Orée du Bois dont il est distant, séparé et tout à fait distinct.

Ayant à faire un choix, le Conseil Municipal a offert aux habitants de ce lotissement la possibilité de se prononcer sur plusieurs propositions de nouvelle dénomination, il a opté pour la proposition majoritaire, c'est-à-dire "l'Orée du Bois". Choix sans doute effectué en raison du bois qui le jouxte et que l'on connaît sous le terme de Bois des Fourneaux. Aujourd'hui d'une surface de 37 ha, il n'avait que 10 à 12 ha il y a 250 ans et servait pour le bois de feu et la glandée.

Agrandi par des plantations, il permet à Fléville de lui donner un certain environnement et de rester une forme de poumon vert pour l'agglomération.

Mais qu'en-est-t'il de cette parcelle de 17 ha qui était un lieu-dit que le cadastre appelait autrefois le "Long des Maix" ?

Cette appellation est à quelques exceptions près restée inchangée depuis 1808 date de la constitution de notre actuel cadastre ; or le terme de "MAIX" en lorrain signifie jardin, celui qu'il y avait en général derrière la maison dans les villages-rues.

Cette mention de "Le long des jardins" paraît injustifiée alors que rien n'a permis d'identifier de quelconques jardins aux alentours de ce lieu et même de l'autre côté de la route départementale et si loin de l'agglomération.

Peut-être peut-on présenter une réponse : les assimilations faites par les cadastres anciens peuvent parfois être fantaisistes.

On trouve de temps à autre dans les délits champêtres, appelés "Mesus" au 18ème siècle la mention de "LONDEME" qui serait alors une dénomination tout à fait différente et n'ayant plus aucun rapport avec des jardins.

Fléville est plein de lieux-dits aux noms champêtres et évocateurs, il y avait "LA BOUDIERE", "LA POIRIERE", A LA FAVIERE, SUR BOUDET, AUX ETANGS SALES", LE COURBILLON, LA QUEUE DU LOUP, A LA HAYE COULEE et tant d'autres.

L'on ne pouvait donc pour dénommer le lotissement de la Maison Familiale, recourir à une tradition historique, il fallait innover et décrire l'état actuel de la façon la plus simple possible pour tout le monde.

Castelvin



VIN DE TABLE FRANÇAIS

CASTEL  **FRÈRES**